

Avis au public

Il est porté à la connaissance du public qu'en sa séance du 24 mars 2023 le conseil communal d'Esch-sur-Sûre a fixé les tarifs d'émission des cartes donnant accès au service de transport de nuit « Night Rider » comme suit:

- pour les jeunes de 16 à 26 ans inclusivement 25,00 EUR
- pour les adultes à partir de 27 ans 50,00 EUR

Les tarifs et la durée de l'abonnement ne peuvent être fractionnés.

- Tarif forfaitaire pour course non utilisée et non annulée: 20,00 EUR

Le règlement afférent a été approuvé par décision de la Ministre de l'Intérieur du 16 mai 2023, no de référence 843x118a2.

Le texte du règlement est à la disposition du public à la maison communale.

Eschdorf, le 2 juin 2023

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la Secrétaire ff, le Bourgmestre,



Date d'affichage: 2 juin 2023